

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Février 2013

MENSUEL N° 164 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Le Woluwe Shopping à bras ouverts ?

Nous avons été interloqués, sans doute comme certains autres, par un article paru dans le dernier bulletin de la commune : « **Le Woluwe Shopping Center, un centre commercial pour demain.** »



Notre étonnement provient pour partie, du ton et pour partie du contenu de l'article. Nous avons la nette impression que l'on vend un excellent projet, alors que nous n'en sommes, c'est d'ailleurs précisé dans l'article, qu'au tout début de la procédure qui déterminera le contenu des futurs permis. Nous aurions préféré que la Commune prenne plus de recul par rapport à ce projet puisque l'étude des incidences environnementales n'a même pas encore commencé.

Outre les aspects factuels de cet article : l'histoire du Shopping ou encore le relevé de nouveaux aménagements prévus, relevons des bouts de phrases tels que « ... un projet d'embellissement car, après ces quelques phases de constructions successives, il vise, entre autres, à plus d'intégrité architecturale. », « ... le projet se veut esthétiquement viable (?) et ouvert sur le quartier. » On parle de développement durable et... de 296 places de stationnement supplémentaire.

Et en gros titres « La toiture de l'extension Nord sera recouverte de gazon. La surface qu'elle offre à la vue des habitants des immeubles voisins en sera d'autant plus plaisant », en plus petit, on regrette que le restant

de la toiture (nettement plus importante) ne sera pas engazonnée pour des raisons techniques. Ou encore, à propos du deck parking, relevons l'élégant iintertitre suivant « La construction du nouvel étage (?) reposera sur une série de pilastres de briques rouges, en harmonie avec les façades existantes, au pied de chacun desquels un arbre sera planté. ».

Plus loin dans le texte « On remarquera que le projet tel que présenté dans son ensemble ... se distancie des centres commerciaux totalement repliés sur eux-mêmes... la vision a radicalement évolué vers plus d'ouverture à la vie des quartiers et vers plus de mixité qui rassemble dans un même lieu de vie des commerces, du logement, des services et des lieux de loisirs. ».

Et pour finir « Gageons qu'à la suite du parti gagnant du pôle culturel Wolubilis, qui se situe exactement dans cette optique, le nouveau visage du Woluwe Shopping Center deviendra la seconde assise vers la création d'un tel espace aux portes de la capitale. »

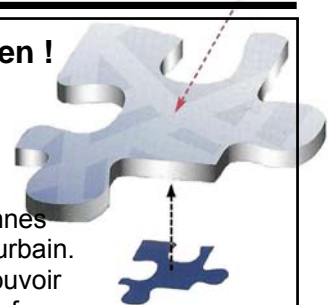
Plus promotionnel que cet article, cela nous semble difficile.

On nous livre également deux aspects positifs immédiats : l'arrêt de l'exploitation de la station essence et la modification de l'adresse commerciale du shopping, passant de la rue Saint-Lambert au boulevard de la Woluwe. Ceci rencontre deux demandes formulées par WIQ et le comité Rue Saint-Lambert depuis de très nombreuses années ! Rappelons également que les charges d'urbanisme imposées au Shopping en 2003, qui devaient permettre de réaménager la section large de la rue Saint-Lambert en une voirie plus « urbaine », ne sont toujours pas réalisées ; nous sommes en 2013 !

N'eut-il pas été préférable de rédi-

Soutien !

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident à assembler les bonnes pièces du puzzle urbain. Nous espérons pouvoir continuer à vous informer efficacement durant l'année 2013. N'oubliez pas non plus que nos pages sont ouvertes aux initiatives citoyennes en matière d'environnement urbain.



Pour les distraits : 5 € à verser
au n° BE77 9795 4933 4142
Mention : abonnement 2013. Merci.

ger un article plus neutre, mettant simplement en lumière le projet d'extension, tout en rappelant les objectifs à atteindre pour que ce centre commercial s'intègre au mieux avec son environnement?

Et nous ne parlons même pas ici de la question du « nécessaire développement » de ce centre commercial par rapport aux autres centres commerciaux de la commune.

Demain, nous ne sommes pas certains que le projet qui sera présenté à l'enquête publique, après l'étude d'incidences, pourra répondre aux différentes exigences nécessaires de cet agrandissement et aux attentes des habitants.

Nous n'émettrons aucun point de vue aujourd'hui, car, pour savoir si ce projet permettra de résoudre certaines des nuisances actuelles (livraisons régulières en voirie, circulation trop importante du côté de la rue Saint-Lambert, mobilité des piétons vers et sur le site, ...), il faut attendre que l'étude d'incidences soit réalisée, que ses conclusions soient connues et que nous sachions quels éléments de cette étude seront pris en compte par le promoteur dans le cadre du dépôt du projet final.

Bernard Devillers
Coordinateur



Le « petit » patrimoine



L'architecte Raphaël Lambin

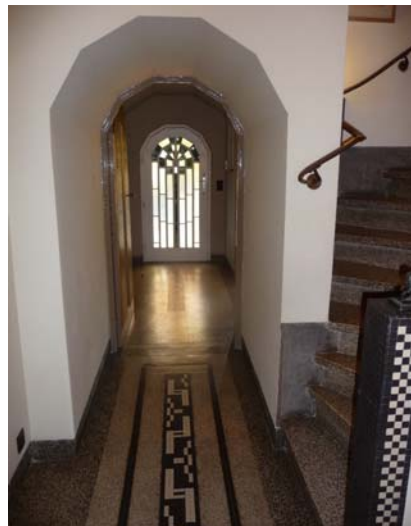
Ces deux maisons construites en 1926 par l'architecte Raphaël Lambin sont les mieux préservées de l'ensemble des cinq maisons reprises dans l'inventaire.

La géométrie des portes de jardin et des portes d'entrée au décor de céramiques or et noir, singularisent ces maisons Art Déco.

A la maison particulière de l'architecte, la porte mosaïque, noire et or, qui souligne la découpe polygonale de la porte en retrait, est ornée de jeux de vitraux.

Le jardin minuscule n'est guère fait pour s'y promener, il vaut mieux y mettre quelques meubles de jardin et s'y asseoir, lire, recevoir des amis et prendre ses repas quand il fait beau.

Geneviève Vermoelen



Enquête publique sur le Plan Régional de Politique du Stationnement

Rationaliser le partage de l'espace public

La Région de Bruxelles-Capitale souhaite, en accord, avec les prescrits du Plan Iris 2, simplifier et harmoniser les règles de stationnement dans les 19 communes de la capitale. Cette volonté d'harmonisation s'inscrit dans une politique globale dont l'objectif majeur est le partage plus équitable de l'espace public à l'avantage du plus grand nombre possible d'usagers.

Le stationnement est devenu l'un des défis les plus importants de la mobilité urbaine. Les voitures, les vélos, les camions, les taxis et tous autres véhicules personnels et collectifs doivent pouvoir trouver une place adéquate dans la ville, pour les riverains, les visiteurs et les professionnels et ce tant pour circuler que stationner.

Vu la non-extensibilité du territoire, quelques options majeures ont guidé la réalisation du Plan régional de politique du Stationnement :

- La gestion du nombre de places de parking disponibles en voirie
- La gestion du territoire en matière d'implantation des espaces de stationnement
- La gestion du temps de parcage en fonction des spécificités des quartiers.

Un plan stratégique à valeur réglementaire

Le document à l'enquête publique constitue un plan stratégique à valeur réglementaire censé servir de base à des futurs Plans d'Action Communaux de Stationnement.

Le Plan comporte une série de mesures obligatoires pour les 19 communes. Ceci concerne par exemple les zones de stationnement

réglementé ou encore les tarifs à appliquer.

Le Plan prévoit néanmoins des options dont l'application est laissée à l'appréciation des communes pour leur propre territoire tel que le nombre de cartes de riverains accessibles ou le prix des cartes de dérogation.

Une Agence régionale du Stationnement sera mise en place afin de soutenir les communes dans leurs missions relatives à la gestion du stationnement. Elle assurera le suivi de la mise en œuvre des politiques régionale et communale.

Les modalités de l'enquête publique

Le Gouvernement bruxellois a récemment adopté simplement une première version de ce Plan. Chacun peut consulter ce projet de plan et donner son avis durant l'enquête publique actuellement en cours jusqu'au 21 mars 2013.

Vous trouverez des informations complètes en allant sur le site :

<http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/la-mobilite-de-demain/plan-stationnement>

La Commune organisera une soirée d'information le mardi 12 mars à 20 h 00, à la Maison communale.

Wolu-Inter-Quartiers remettra un avis dans le cadre de cette enquête publique.

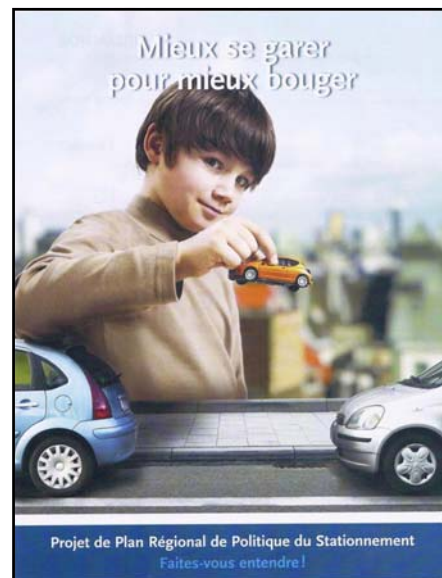
N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, demandes ou analyses !

Suite de la procédure

A l'issue de cette enquête régionale, les avis et remarques de la population et des autres acteurs concernés seront analysés. Le projet sera ensuite adapté pour tenir compte

des commentaires reçus. Il sera présenté au Gouvernement bruxellois pour approbation dans les 8 mois.

Chaque commune disposera ensuite de 12 mois pour rédiger son propre Plan d'Action Communal. Une nouvelle enquête publique sera organisée pour recueillir l'avis des habitants sur le Plan d'Action communal. A l'issue de cette deuxième



enquête, ce plan d'action sera soumis au conseil communal pour prise de décision.

Enfin, le Gouvernement bruxellois vérifiera la conformité de chaque plan communal avec le cadre régional. La nouvelle politique régionale du stationnement entrera en vigueur une fois que le Gouvernement bruxellois aura approuvé les Plans d'Action communaux.

Dans le futur, les Communes et le Gouvernement régional devront adopter des rapports d'évaluation détaillés.

Encore un long chemin sur la voie de la mobilité et du stationnement !

Moins de pesticides ! Nous sommes concernés !

La réduction des impacts des pesticides sur la santé humaine et l'environnement, et, plus généralement, une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, sont des objectifs prioritaires en matière d'environnement, de santé et de qualité de vie.

Une directive européenne prévoit l'établissement de Plans d'actions nationaux par les Etats.



Le document mis à l'enquête publique présente le projet de Programme Régional de Réduction des Pesticides de la Région de Bruxelles-Capitale ou PRRP - RBC. Celui-ci vise à réduire les risques pour la

santé et l'environnement liés à l'utilisation de pesticides, notamment en réduisant le recours aux pesticides et en privilégiant les techniques alternatives à leur utilisation. Il vise à réduire fortement l'utilisation des pesticides sur le territoire régional tant par les gestionnaires d'espaces publics que par les particuliers. 40 actions jalonnent le Plan.

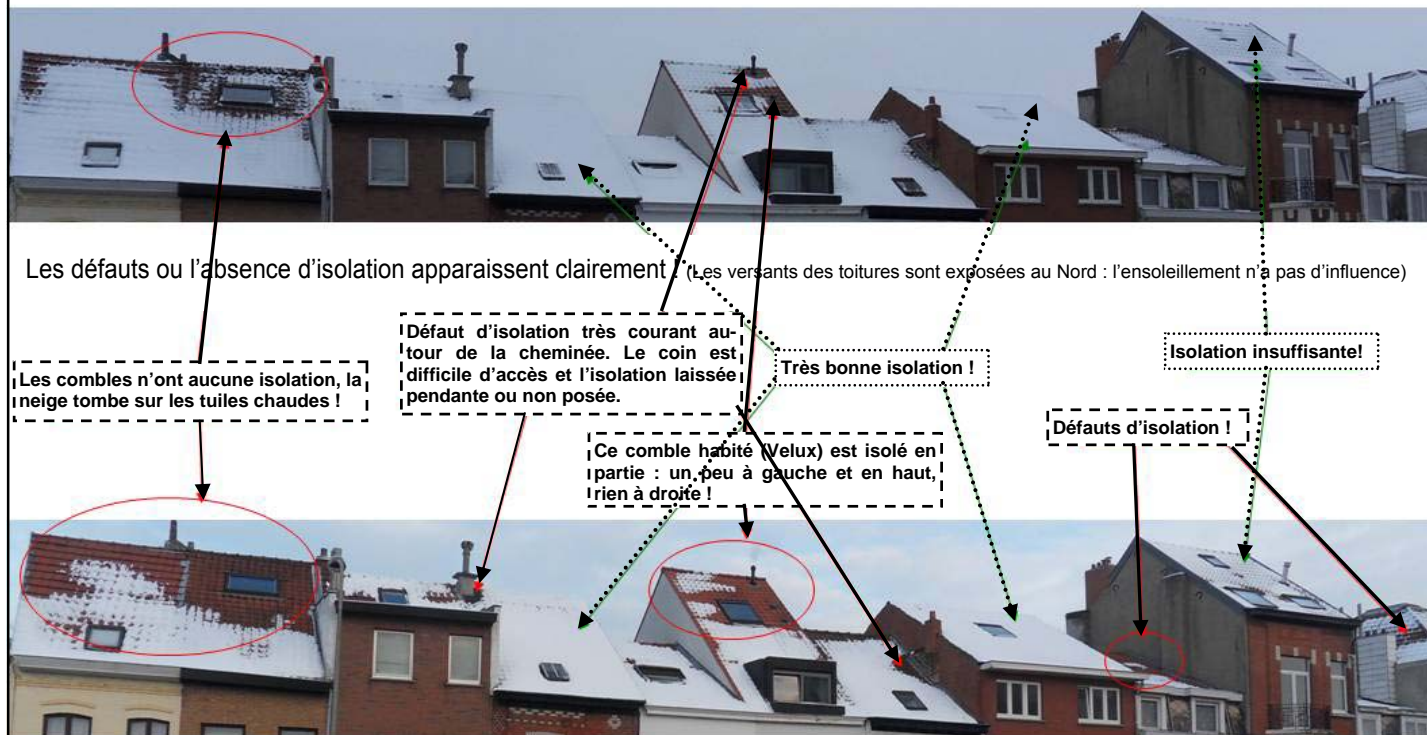
A l'enquête publique actuellement et jusqu'au 30 mars 2013.

**Plus d'information sur
www.bruxellesenvironnement.be**

Les toitures sont-elles bien isolées ?

En observant la fonte de la neige, la réponse est immédiate ! Pas besoin de calcul !...

La 1^{ère} photo est prise peu après la première neige, la 2^{ème} photo est prise le lendemain à la même heure.



Les défauts ou l'absence d'isolation apparaissent clairement ! (Les versants des toitures sont exposés au Nord : l'ensoleillement n'a pas d'influence)

Les combles n'ont aucune isolation, la neige tombe sur les tuiles chaudes !

Défaut d'isolation très courant autour de la cheminée. Le coin est difficile d'accès et l'isolation laissée pendante ou non posée.

Très bonne isolation !

Isolation insuffisante!

Défauts d'isolation !

Ce comble habité (Velux) est isolé en partie : un peu à gauche et en haut, rien à droite !

Offrez-vous un panier de légumes bio durant toute l'année en participant au FouGAS WSL !

Faire partie d'un groupe d'achat solidaire, c'est faire un pas de plus vers une éco-citoyenneté responsable. Cela permet de soutenir un producteur local, tout en favorisant les circuits courts et les contacts directs entre consommateurs.

Le groupe d'achat solidaire FouGAS WSL est actif depuis septembre 2010.

Christian Dubois, producteur maraîcher certifié BIO de la région de Nalinnes livre tous les 15 jours des légumes, des fruits et des œufs à notre groupe dans un local de la Maison des Jeunes du Gué (Chaussée de Roodebeek) -

www.bioguide.be/producteurs/producteur_1_20090410103622

FouGAS WSL est une initiative citoyenne indépendante de toute organisation extérieure ou association. Le groupe est géré par et pour ses membres. Cela suppose entre autres qu'un membre par famille participante prenne en charge deux permanences par an. Les permanences, au cours desquelles le maraîcher livre ses produits et les deux « permanents » répartissent les produits dans les paniers de chacune des familles, ont lieu un jeudi sur deux entre 16 :00 et 19 :00.

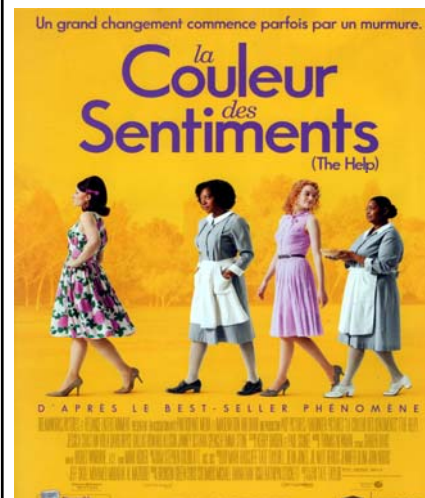


Envie de vous engager ? Il y aura des places disponibles à partir du 1er mars 2013.

Pour tout renseignement sur notre fonctionnement, le prix des paniers etc... ou pour envoyer d'emblée votre candidature, merci de contacter Anne-Noëlle Deroubaix (annenoelle.deroubaix@yahoo.fr - 0477/280516) ou Fanny Rateau fanny.rateau@gmail.com - 0479 98 02 35).

Ciné-Club New-Cubitus

Le vendredi 8 mars à 20h30



Centre « Les Pléiades »

1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl

PAF : 3,50 € - Info au 0477/54 65 01

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83

Email : woluintertquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

